

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES ET DU
PATRIMOINE**

Affaire suivie par
M. OUDJANI Zahir
Directeur du Théâtre Municipal
LE COLISÉE
ZO/ML

☎ : 03.21.69.08.18
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240129-2024-22-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2024

NOMENCLATURE : 08-09

DÉCISION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DE SPECTACLE DU THÉÂTRE MUNICIPAL LE COLISÉE À L'ASSOCIATION POLKABARET, LE JEUDI 11 JANVIER 2024 À 19H00 AUX FINS D'Y ORGANISER LA REPRÉSENTATION DE DE MC LAKPO-POLONIA (RAP POLONAIS).

Le Maire de la Ville de LENS, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant approbation des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant délégations à des adjoints au maire,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

Considérant que la mise à disposition gratuite de la salle de spectacle du théâtre municipal Le Colisée le jeudi 11 janvier 2024 à 19h00, nécessite la signature d'une convention avec Monsieur DUDZINSKI Henri, Président de l'association POLKABARET.

Décision N°2024-22

DECIDE

ARTICLE 1 : Il sera conclu et signé une convention de mise à disposition gratuite de la salle de spectacle du théâtre municipal Le Colisée entre la Ville de Lens et Monsieur Henri DUDZINSKI, Président de l'association POLKABARET sise 10, rue des hirondelles– 62143 ANGRES.

ARTICLE 2 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 3 : Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale – Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le **29 JAN, 2024**



Pour Le Maire
l'adjointe déléguée à la Culture

Hélène CORRE.